#### COMMUNE DE SAINTE MARIE DE CUINES

# PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

# SEANCE DU MERCREDI 16 JUIN 2021 À 17H30.

L'an deux mille vingt-et-un, le seize du mois de juin à dix-sept heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Sainte-Marie-de-Cuines, se sont réunis, en séance ordinaire à huis clos, à la salle de la Pallud de Sainte Marie, délocalisation autorisée suite à la situation sanitaire actuelle, et précisée sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément à l'article L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La séance, est ouverte sous la présidence de Monsieur le Maire, Philippe GIRARD.

Nombre de Conseillers en exercice : 15

# **Etaient présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux 13:**

BELHADDAD Abdelhamid, BOZON-VIAILLE Françoise, CORONEL Célia, DA SILVA Emmanuel, GIRARD Philippe, GROS Bernard, LAPERROUSE Madeleine, LEMAITRE Christophe, MARTIN-COCHER Olivier, MORVAN Yves, ROSTAING Laurence, SCHNEIDER Laëtitia, SORNET Emilie.

Absents 2 : BORDON Gérard, DELEGLISE Christian.

**Procurations 2**: BORDON Gérard à GIRARD Philippe DELEGLISE Christian à GROS Bernard

Etaient présents les membres non élus de la commission "Voirie": GILET Hervé, GIRARD Jean Henri, PICTON Didier, RUBAT Claude

Pour le bureau d'études Profils Etudes : PAGANI Damien

Pour le TDL (Territoire de Développement Local) : VANHEMS Frédéric

Secrétaire de séance : Madeleine LAPERROUSE

#### **ORDRE DU JOUR:**

# I. PRESENTATION PROJET SECURISATION ROUTE DEPARTEMENTALE DONT **ENTREE NORD**

- M. PAGANI indique que l'objectif du projet est triple :
- 1. Sécuriser le cheminement des piétons
- 2. Détourner le trafic en provenance de St Etienne de Cuines
- 3. Recentrer le budget par rapport au premier projet (400 000 €).

On peut distinguer plusieurs secteurs dans ce tracé :

#### - le carrefour RD 74 et route des Grands Prés

Actuellement nous avons une bonne visibilité et une grande largeur de voie, ce qui ne facilite pas la limitation de la vitesse.

Il faut donc reconfigurer le carrefour avec :

- une réduction de la largeur de la RD 74 qui permettrait la création d'un cheminement piéton sécurisé de 1.40m (bande piétonne surélevée)
- . l'installation d'un merlon végétalisé pour casser la rectitude et ralentir l'approche vers la route allant vers le chef-lieu.

Claude RUBAT fait remarquer qu'à ce niveau les voitures remontant la route des Grands Prés tournent à grande vitesse en direction de St Etienne de Cuines, l'emplacement des containers semi enterrés serait à revoir.

Philippe GIRARD ajoute qu'il faudra aussi sécuriser cette voie qui accueille un trafic important en direction des services présents à St Etienne de Cuines (collège, DECLICC, maison des services), le siège de la 4C, et c'est également la route d'accès vers les Villards.

#### - <u>le secteur rectiligne de la RD 74 menant aux habitations</u>

Il pourrait accueillir l'abri bus si le trajet du car scolaire le permet.

Un trottoir de 1.40 m de chaque côté sécurise le cheminement piéton.

#### - au niveau des 1ères habitations de la RD 74

un secteur contraint présente un rétrécissement ponctuel de la route qui passerait à 3.5 m avec un cheminement piéton de 1.40 m d'un côté jusqu'à la rue du Mas de la Scie et 1.20 m de l'autre côté. Au centre de la route un plateau surélevé de 25m de long, doté d'un passage piéton, avec priorité au sens sortant.

Didier PICTON demande si actuellement on ne peut pas limiter la vitesse à 30 km/h au niveau de l'entrée Nord ou installer un plateau, les chicanes sur place ayant été heurtées à plusieurs reprises.

Réponse du TDl : la bonne solution est de faire des tests progressifs.

M. PAGANI ajoute qu'il ne faut pas multiplier les plateaux (problème de bruit lors du passage des véhicules et de gabarit pour le déneigement)

On pourrait aussi prévoir un cheminement piéton le long du merlon puisque la largeur de la route le permet.

Concernant les autres secteurs de la RD74, des chicanes sont déjà présentes. Il faudrait cependant rajouter d'autres aménagements pour faire ralentir les voitures à partir de la Pallud en direction des Champagnes.

La commission voirie se réunie prochainement pour améliorer et affiner les différentes propositions en collaboration avec le cabinet Profils Etudes.

Il est également prévu de matérialiser au sol les aménagements projetés pour une période d'essai durant la saison estivale.

# II. PRESENTATION PROJET SECURISATION DE LA VOIRIE COMMUNALE;

La sécurisation porte sur 2 voies sur lesquelles des vitesses excessives ont été constatées : la route des Iles et la route de la Mairie. Cette dernière a été très fréquentée suite à la fermeture de la route des Iles et simultanément, pendant 3 semaines, à celle de la RD74 pour des travaux.

La sécurisation proposée consiste à poser des coussins berlinois, aménagements autorisés sur les voies communales, avec une limitation de vitesse à 30km/h au droit des aménagements.

- <u>sur la route des Iles</u>; 5 aménagements composés chacun de 2 éléments (1 de chaque côté de la voie) sont prévus depuis l'entrée côté Grands Prés en allant vers Terraillet :
  - . Un premier à mi-distance de l'entrée de la route et du croisement avec la route de Marsillet
  - . Un deuxième avant la partie descendante de la route
  - . Un troisième avant le croisement de Rubot
  - . Un quatrième avant le bâtiment des services techniques
  - . Un dernier dans la ligne droite avant Terraillet.

Christophe LEMAITRE propose de mettre un panneau ''Itinéraire conseillé pour les cyclistes'' à chaque extrémité de la route pour bien signalé ce parcours aménagé.

M. PAGANI précise que dans le cadre du projet V67, futur itinéraire cyclable reliant Aiton à Bonneval, la Région est maintenant maître d'ouvrage. A ce titre elle peut accompagner financièrement les collectivités pour les aménagements et la signalisation nécessaire à la réalisation de ce projet.

Nos travaux de sécurisation peuvent également être éligibles au FDEC (Fonds Départemental d'Equipement des Communes)

- sur la route de la Mairie : 2 aménagements composés chacun de 2 éléments :
  - . Un premier avant le croisement avec la rue du Mas de la Scie
  - . Un deuxième avant la courbe à l'approche de la Mairie.

MM PAGANI et VANHEMS quittent la séance à 19h10

## III. BILAN DE L'EXPERIMENTATION ROUTE DES ILES ET DECISIONS;

En collaboration avec le Département, plusieurs essais ont été menés avec le comptage des véhicules et les vitesses de circulation sur différentes routes de la commune : route des Iles, route de la Mairie et RD 74.

Les résultats seront donnés lors du conseil municipal prévu début juillet.

Un nouveau comptage sera fait à l'automne pour mesurer l'impact de la réouverture de la route des Iles après la pose des aménagements de sécurité.

Abdelhamid BELHADDAD, adjoint en charge de la voirie précise que les coussins berlinois seront livrés le vendredi 18 juin et installés la semaine suivante.

Comme annoncé lors du conseil municipal du 25 mai dernier, M. le Maire propose la réouverture de la route des Îles à tout véhicule dès que sa sécurisation sera établie, avec un rappel aux deux entrées de cette route, d'une vitesse limitée à 50km/h.

Les membres non élus de la commission Voirie quittent la séance à 19h15.

Yves MORVAN propose d'interdire la route aux poids lourds de plus de 7.5 tonnes sauf services

VOTE pour la réouverture de la route à tous les véhicules sauf poids lourds de plus de 7.5 tonnes : 15 pour

# IV. PRESENTATION ET DECISIONS CONCERNANT L'ETUDE DE VOIRIE / RESEAUX SECS ET HUMIDES;

Il s'agit de faire un diagnostic sur l'état des réseaux, d'abord au niveau du Chef-lieu afin d'étudier différentes solutions pour limiter le surplus d'eaux pluviales dans notre station d'épuration. Les coûts de l'étude sont prévus au budget 2021.

PROFILS ETUDES propose un devis à 7 950 €.

# **VOTE** pour valider le devis de 7 950 € : 15 pour

## V. DIVERS

- les permanences au bureau de vote sont validées.

La salle polyvalente accueillera les 2 scrutins, la mise en place aura lieu vendredi 18 vers 16h.

- le 30 juin se tiendra à Villargondran l'assemblée générale des Ateliers de Maurienne.
- M. le Maire propose de voter une deuxième motion de soutien pour le Centre hospitalier Vallée de la Maurienne pour qu'il soit classé en hôpital isolé par l'Agence Régionale de Santé

# **VOTE** pour soutenir le CHVM: 15 pour.

- l'association Maurienne Lutte remercie la commune d'avoir mis à disposition le stade du Glandon pour les entraînements de ses membres, ils en ont apprécié l'environnement.
- Plusieurs demandes de subventions concernant les divers travaux ont été satisfaites :
  - . la Région a accordé 16 000 € pour la rénovation de la chaufferie communale et 15 000 € pour le projet de remplacement des modules de chauffages dans les bâtiments publics.
  - . Une aide de la Région de 30 000 € est acquise pour les travaux au Grand Châtelard ainsi qu'une subvention de l'Etat.
  - . suite au plan de relance du gouvernement, nous avons reçu une somme de 9 700 € dans le cadre du DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) pour les travaux sur le réservoir du Mont.
- la prochaine séance du conseil municipal aura lieu le 1<sup>er</sup> juillet à 20h avec notamment à l'ordre du jour :
  - . la présentation du projet de bike parc au Mont
  - . la validation du contrat de l'ATSEM.
  - . le groupement de commande de bois avec l'ONF
  - . la taxe de séjour
  - . une information sur l'avancée du projet du chemin de la Brouve.
- Françoise BOZON-VIAILLE indique que 4 candidates ont été reçues pour un entretien en vue du recrutement pour le poste d'ATSEM.

Mme SCANO a été retenue grâce à ses nombreuses compétences et sa très bonne expérience au sein de notre établissement

Lors du conseil d'école du 15 juin, la directrice Mme DAMINATO a fait part de nombreux départs d'enfants : outre les CM2, 6 enfants quittent le groupe scolaire ramenant l'effectif à

moins de 80 élèves à la prochaine rentrée, sachant qu'il en faut théoriquement 83 pour le maintien de la 4<sup>ème</sup> classe.

Des inscriptions sont encore attendues avant septembre, notamment avec l'arrivée d'une nouvelle famille à l'OPAC.

- Emilie SORNET souhaite des précisions quant à l'attribution du dernier lot situé Boucle des Peupliers. M. le Maire indique qu'il a été attribué à Mme Karine BUISSON, première personne à en avoir fait la demande, comme annoncé lors du dernier conseil municipal.
- Abdelhamid BELHADDAD indique que le 18 juin à 13h30 a lieu la réception des travaux au Grand Châtelard suivie de la commission de sécurité. Celle-ci se rendra ensuite à l'école.

La séance est levée à 20h15.